

LE PRIX DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE

LE 8 NOVEMBRE 2011 WILLIAM VANDENBROEK

La dématérialisation provoquée par Internet a chamboulé le modèle économique de la production intellectuelle. Est-il encore légitime de vendre un ensemble de titres au même prix qu'un CD ou des pages de texte au prix d'un livre ?



Il n'y a rien de plus utile que l'eau, mais elle ne peut presque rien acheter ; à peine y a-t-il moyen de rien avoir en échange. Un diamant, au contraire, n'a presque aucune valeur quant à l'usage, mais on trouvera fréquemment à l'échanger contre une très grande quantité d'autres marchandises.

Adam Smith



Au Moyen Âge, le livre se vend comme un diamant, c'est un objet rare, difficile à produire et à distribuer. Il s'échange à des prix très élevés et reste la propriété des classes fortunées. Il est conservé précieusement dans des bibliothèques et fait la fierté de ses possesseurs.

Au XXI^e siècle, la connaissance se déverse à torrents dans les canaux numériques. Elle est devenue un flux que l'on recueille sur ses timelines Facebook ou Twitter et que l'on souhaite partager le plus largement possible. A l'heure de **l'économie de la connaissance**, elle est devenue une denrée aussi utile que l'eau, et comme l'eau, son prix est devenu très faible. La presse écrite par exemple, **n'en finit pas de voir son chiffre d'affaires diminuer** et se retrouve de plus en plus dépendante d'une **assistance respiratoire publique** ou privée (ce qui nuit évidemment au principe d'indépendance de la presse).



Nous vivons à une époque où la valeur d'usage de la production intellectuelle n'a jamais été aussi élevée, et dans le même temps, sa valeur d'échange n'a jamais été aussi faible.



Comment comprendre, comment interpréter ce phénomène paradoxal ? Pourquoi l'information, la connaissance, la production intellectuelle ne trouve plus actuellement de moyen viable de se vendre ? Et comment trouver d'autres modèles pour les secteurs de la production intellectuelle ?



Qu'entend-t-on par production intellectuelle ? Composer une chanson, c'est de la production intellectuelle. L'interpréter durant un concert, en revanche, n'en est pas : c'est une prestation, un service.

Un article de presse, un roman, l'écriture et la mise en scène d'une pièce de théâtre, la composition musicale sont autant d'exemples de production intellectuelle. Une création architecturale ou la recette originale du Coca-Cola sont également des productions intellectuelles. Bref, il s'agit de toute création originale dont la valeur ajoutée réside dans l'idée plus que dans l'application directe.

Le modèle actuel d'échange de la production intellectuelle repose sur les théories classiques qui ont d'abord été élaborées pour les biens industriels. Le problème, c'est que la production intellectuelle et la production industrielle n'obéissent pas aux mêmes lois en ce qui concerne l'échange et la distribution.

Les conditions de l'échange marchand

Si l'on revient aux conditions de l'échange marchand, on s'aperçoit que pour qu'un échange soit possible il faut trois conditions :

D'abord, il ne doit porter que sur **des objets, des choses extérieures aux individus**, des choses qui relèvent de l'avoir et non de l'être. Un état affectif par exemple ne s'échange pas ; impossible d'acheter du bonheur à un homme heureux pour soulager une dépression ! Ensuite, il faut, pour que l'échange ait lieu, une symétrie entre **un manque et un excédent** ; *"c'est parce qu'il y a une égalité de tous dans le manque et parce que, en même temps, tous ne manquent pas de la même chose qu'il peut y avoir échange."* nous signale Frédéric Lauphiès dans un petit bouquin intitulé *Leçon philosophique sur l'échange* . Enfin, il faut pouvoir être en mesure de réaliser **une équivalence** entre les objets échangés. Cette équivalence se réalise notamment par la monnaie qui permet de "rendre les objets égaux", de pouvoir **les estimer et les comparer entre eux**. Essayons de voir si les conditions de l'échange marchand sont remplies pour les productions intellectuelles.

L'idée toute nue



Lorsqu'un auteur fait imprimer un ouvrage ou représenter une pièce, il les livre au public, qui s'en empare quand ils sont bons, qui les lit, qui les apprend, qui les répète, qui s'en pénètre et qui en fait sa propriété.
Le Chapelier



On dit que l'on "possède" une connaissance. Comme un objet, on peut l'acquérir, la transmettre... On pourrait croire qu'elle est donc un simple avoir immatériel mais elle est aussi un élément constitutif de l'être. On ne peut choisir de s'en séparer délibérément et, plus important encore, on ne la perd pas en la transmettant à d'autres (au contraire). Lorsque l'on vend un marteau, on perd la possession et l'usage du bien. Mais lorsque l'on transmet une connaissance, on ne s'en dépossède pas.

Jusqu'à présent, on était parvenu à vendre de la production intellectuelle parce que celle-ci devait encore passer par un support physique. Avant Internet, un essai dépendait d'un support papier, un morceau de musique dépendait d'une cassette, d'un CD etc.

Le *business model* de la production intellectuelle reposait en fait sur la confusion entre l'objet et le sens porté par cet objet. L'objet était acquis et valorisé en temps que **symbole**. On peut vendre un symbole car il est la matérialisation d'une idée porteuse de sens. Lorsque l'on achète des fringues de marque, on n'achète pas seulement un produit fonctionnel, mais on achète aussi le "sens" porté par la marque.



Ainsi, lorsqu'elle avait encore un contenant physique, l'idée pouvait être vendue dans son emballage symbolique mais, avec la dématérialisation totale qu'a permis le numérique, on peut désormais distribuer l'idée toute nue.



Peut-on vendre une idée nue lorsque l'on sait que sa diffusion ne prive personne et qu'on contraire, elle valorise socialement celui qui l'émet?



L'impossibilité de rémunérer les contributeurs

On ne crée rien ex-nihilo. En dehors du secteur primaire, toute production s'appuie sur une création antérieure mais pouvons-nous toujours identifier les sources de nos créations ? Le fabricant de voitures a payé ses fournisseurs en amont qui eux-même ont dû régler leurs partenaires. De cette manière, tous les contributeurs de la chaîne de valeur ont été rémunérés. Mais si je vendais ce billet, me faudrait-il en reverser une part à ma maîtresse de CP qui m'a appris à écrire ? Aux auteurs des liens que je cite ? A tous ceux qui m'ont inspiré d'une manière ou d'une autre ? Aux inventeurs de la langue française ?

Ce sont des millions de personnes qui ont en réalité façonné cet article, et qui mériteraient rétribution. Mais il serait impossible de dénouer l'inextricable enchevêtrement d'intervenants qui sont entrés dans ce processus de création. Du reste, il serait assez déprimant de tenter de chiffrer l'apport de chacun...

Il y a donc une injustice fondamentale à vendre à son seul profit, quelque chose qui a en réalité été produite par des communautés entières...



Est-ce cela qui fit dire à Picasso que les bons artistes copient et que les grands artistes volent ?



L'impossible estimation des prix

La dernière condition de l'échange marchand est la possibilité d'estimer la valeur d'une production et d'introduire une équivalence entre les produits.

Déterminer un prix et introduire une équivalence monétaire entre les produits est une tâche déjà compliquée dans le cas d'un produit industriel. Elle a souvent été la cause de clashes entre économistes. Devons-nous valoriser les produits au travail incorporé dans leur fabrication ? Le prix n'est-il que le résultat d'une offre et d'une demande ? Dans quelle mesure dépend-il de la rareté ?

Néanmoins, pour les produits industriels, certains critères objectifs peuvent faciliter la tâche. Un marteau par exemple est un bien standardisé et utilitaire qui ne pose pas d'insurmontables difficultés. Entre deux marteaux, nous pouvons plus ou moins estimer la qualité sur des critères objectifs (matériaux utilisés, montage plus ou moins solide), les fonctionnalités de chaque produit (taille et surface de la masse, arrache-clou ou non...) et fixer un prix minimum qui couvre les coûts de production.

Mais si je décidais de vendre cet article, sur quels critères établir son prix ? Sur le temps que j'y ai consacré ? Cela n'aurait aucun sens ... Sur sa qualité ? Mais comment la mesurer ? En comparant les prix de vente d'un article similaire ? Mais sur quels critères le comparer ? A minima, si j'avais un support matériel, un magazine papier par exemple, je pourrais fixer un prix et trouver une sorte de *business model*. Mais ce billet n'est qu'un assemblage de pixels, un simple petit courant électrique sans réalité physique ...

N'étant pas véritablement un avoir, ne fonctionnant pas sur le schéma manque/excédent et ne pouvant être estimée sur des bases suffisamment solides, on voit que la production intellectuelle ne saurait être soumise aux mêmes lois d'échanges que celles qui prévalent sur le marché des biens et des services traditionnels.

Comment valoriser cette production ?

Si vous êtes parvenus jusqu'à ces lignes et que vous aspirez à vivre du fruit de vos œuvres intellectuelles, artistiques ou culturelles, tout ceci pourrait vous paraître un peu décourageant.



Nous parvenons à un point où l'on commence à réaliser qu'il n'y a plus vraiment de rétribution matérielle solide pour les productions intellectuelles.



Mais ne désespérons point ! Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de formes de rétribution à la production intellectuelle ! Il existe d'autres manières d'être rétribué pour son travail, en voici quelques exemples :

rétribution en visibilité
rétribution en réputation
rétribution en confiance
rétribution en connaissances
rétribution en relations
rétribution en amour-propre

Certes, cela ne fait directement gagner de l'argent mais ces rétributions peuvent rapidement se transformer en apports matériels. Sans vouloir nécessairement chercher un "effet de levier" systématique entre l'activité de production intellectuelle, les répercussions du travail de production intellectuelle rejailliront sur vos activités complémentaires et pourront indirectement vous permettre de vivre mieux.

Un musicien par exemple, ne peut plus se contenter de créer des chansons, il doit monter sur scène. Et l'on observe qu'avec la diffusion plus large, plus rapide et beaucoup moins coûteuse que permettent les nouveaux médias, les recettes générées par les concerts à

travers le monde **atteignent des niveaux exceptionnels.**

On remarque aussi que certains artistes amateurs ayant réussi à se faire remarquer pour leurs créations ont pu trouver grâce à leur notoriété et au soutien d'un public de quoi vivre de leurs créations. L'humoriste **Jon Lajoie** a commencé sa "carrière" en diffusant gratuitement des **vidéos sur YouTube**. Il remplit désormais des salles entières.

En somme, ce qui devient difficile, c'est de vivre uniquement de ses oeuvres intellectuelles et de les vendre pour elles-même.

Je me souviens d'un excellent article lu sur OWNI. Guillaume Henchoz, un journaliste semi bénévole qui exerce d'autres activités rémunérées par ailleurs, **comparait sa condition à celle d'un moine** en défendant l'idée que *"l'on peut pratiquer le journalisme comme un art monastique et bénévole, en parallèle -et non en marge- d'une activité salariée."*

Ora et Labora (prie et travaille), c'est la devise des moines bénédictins. Une devise qui pourrait bien convenir aux acteurs de la production intellectuelle à l'heure numérique. Les moines n'attendent pas de rémunération matérielle pour leurs efforts spirituels.



Ils récoltent des fruits de leur travail physique, de quoi subvenir à leurs besoins physiques et espèrent obtenir des fruits de leur travail spirituel et intellectuel de quoi nourrir les besoins de leurs esprits.



Article initialement publié sur **Mutinerie**.

Illustrations Flickr **gadl** & **edenpictures** / **Mutinerie**

Image de Une Flickr **A. Diez Herrero**

TIMALO

le 8 novembre 2011 - 16:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"De cette manière, tous les contributeurs de la chaîne de valeur ont été rémunérés. Mais si je vendais ce billet, me faudrait-il en reverser une part à ma maitresse de CP qui m'a appris à écrire ? Aux auteurs des liens que je cite ? A tous ceux qui m'ont inspiré d'une manière ou d'une autre ? Aux inventeurs de la langue française ?"

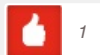
...

"Il y a donc une injustice fondamentale à vendre à son seul profit, quelque chose qui a en réalité été produite par des communautés entières..."

Les biens matériels sont bien souvent co-produit par la communauté entière : qui paye pour les routes sur lesquels les matières premières circulent ? qui payent pour la formation de base des ouvriers qui les transforment ? Payent-on la maitresse de CP quand on fabrique l'emballage des produits que l'on nous vend ?

On rétribue la communauté entière en payant des impôts, une somme qui est sensée être proportionnelle à ce qu'elle nous a permit de produire. Ca me paraît être une justice fondamentale.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 8 novembre 2011 - 16:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vision dualiste.

Faible.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WORTI

le 8 novembre 2011 - 16:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



>Galuel le 8 novembre 2011 – 4:09

>

>Vision dualiste.

>

>Faible.

Comme ton argumentation, mon gars.

De très très bonnes idées dans cet article, pas qu'elles soient nouvelles, mais pour la première fois je le lis articulées en un tout cohérent, et subversif.

Une bouffée d'air frais.

Reste à construire le monde où une telle conception des choses pourra naître.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CABBES

le 8 novembre 2011 - 16:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'aime assez cette analyse, mais pas sa conclusion... En ce moment tout le monde se focalise sur la musique, mais ce n'est pas la seule création intellectuelle...

Que vont faire les écrivains, les auteurs de BD ? Parce que pour ces gens là, les concerts, ça n'existe pas, alors comment pourraient-ils vivre de ce qu'ils font ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YVES

le 8 novembre 2011 - 18:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent article, merci pour cette création.

Il tombe à point dans ma réflexion personnelle et professionnelle.

J'aime beaucoup de passage qui apporte une vision positive et constructive :

Mais ne désespérons point ! Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de formes de rétribution à la production intellectuelle ! Il existe d'autres manières d'être rétribué pour son travail, en voici quelques exemples :

rétribution en visibilité

rétribution en réputation

rétribution en confiance

rétribution en connaissances

rétribution en relations

rétribution en amour-propre

Certes, cela ne fait directement gagner de l'argent mais ces rétributions peuvent rapidement se transformer en apports matériels. Sans vouloir nécessairement chercher un "effet de levier" systématique entre l'activité de production intellectuelle, les répercussions du travail de production intellectuelle rejailliront sur vos activités complémentaires et pourront indirectement vous permettre de vivre mieux.

Encore merci

Yves

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

H. KALKOEN

le 8 novembre 2011 - 20:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



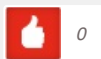
Article vraiment intéressant, mais c'est vrai que l'exemple des musiciens paraît un peu facile. D'un autre côté c'est eux qui les premiers ont subi internet.

J'ai un autre exemples à proposer : dans le secteur de la presse et de l'édition dans lequel j'évolue un peu à la manière de ces moines, certains d'entre nous, ayant bien conscience que l'objet-livre ou l'objet-magazine en tant que bête support de l'idée est en train de mourir, font des efforts pour redonner de la valeur marchande à l'idée et à son support, avec une réflexion poussée sur la forme de ce support.

Car un ouvrage imprimé n'est pas forcément que le support d'une idée. Il peut faire l'objet d'un effort de conceptualisation. Il peut lui aussi être la matérialisation d'une production intellectuelle.

Et le plaisir de l'objet, tout comme le plaisir de la musique live n'est pas encore téléchargeable (quoique qu'avec une imprimante 3D..)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GÉRARD FOUCHER

le 9 novembre 2011 - 1:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



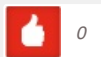
Bonjour à toutes et tous,

Je vous invite vivement à lire le paragraphe 2 du texte suivant, puis à faire vos recherches :

<http://www.creationmonetaire.info/2010/05/les-4-arguments-du-dividende-universel.html>

Bien à vous

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 9 novembre 2011 - 1:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce thème mériterait tout un réseau social pour développer les thèmes annexes ;

- l'estimation de toute chose est faite de tête approximativement, or pour les objets réels, ce qu'il est utile de savoir c'est d'une part le prix du réel (matériaux, outils amortis) et du travail humain, qui lui se compte en heure, auquel on affecte un coefficient de la valeur de ces heures. Ce sont là deux types d'argent, impossibles à comparer.

- le prix réel de l'article est de zéro, y compris pour la musique, l'ensemble des composants préexiste et n'est pas assujettie à l'existence de ces produits. Sa valeur humaine, elle, est tout simplement inestimable, qu'on ne peut estimer.

Dès lors, cette gratuité de fait soulève l'idée qu'aucun savoir, information, enseignement, ou objet culturel est d'office gratuit, c'est d'ailleurs de nier cette évidence qui rend malsain, inconfortable, injuste l'idée de vouloir mettre un prix sur ces choses.

Dès lors, en toute logique, ces producteurs doivent percevoir un revenu, qui doit être rangé dans la même famille que les biens publics, c'est à dire des choses qui appartiennent à tout le monde.

Et il devrait en être de même, si on veut respecter les priorités, pour la nourriture, l'habitation, la santé et le transport.

sur ce thème : La fin du principe du commerce : <http://philum.info/59358>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LEO

le 9 novembre 2011 - 2:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

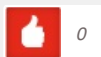


"Mais ce billet n'est qu'un assemblage de pixels, un simple petit courant électrique sans réalité physique ..."

Sans réalité physique? Il faut croire que c'est là une illusion du numérique, puisqu'au contraire, on voit sur le web beaucoup de tentatives pour chiffrer le "coût carbone" d'un clic, par exemple d'une recherche google...

Comme quoi, dématérialisation ne veut pas dire "sans réalité physique".

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GOULVEN

le 9 novembre 2011 - 7:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Réflexion biaisée, si je peux me permettre, car elle met de coté le troisième acteur du marché, le diffuseur, qui lui continue de se rémunérer, sur la bête. Via la pub, le perverted crowdsourcing. Il n'y a pas de cercle vertueux tant qu'il y a parasitage.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN

le 9 novembre 2011 - 8:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans la chaîne que tu décris dans "l'impossibilité de rémunérer les contributeurs", et qui aboutit concrètement à la rédaction et diffusion de ce post, tu termines ton paragraphe par

"Il y a donc une injustice fondamentale à vendre à son seul profit, quelque chose qui a en réalité été produite par des communautés entières..."

et puis plus rien!

(Timalo parle d'impôt pour régler la situation, mais l'impôt n'est pas redistribué aux contributeurs.)

Et pourtant tu as raison: Si un des maillons de ta chaîne avait été manquant, tu n'aurais certainement pas pu écrire ce post. Tu n'aurais peut-être jamais écrit. Qui sait!

Malheureusement, tu retombes juste après dans la question "égocentrique" et matérialiste : comment faire pour gagner ma vie?

Retourne un pas en arrière dans ta réflexion: il s'agit de savoir comment toi et tous les autres contributeurs de notre monde puissent recevoir de quoi subvenir à leurs besoins quotidiens, pour pouvoir apporter au monde, ce qu'ils font et ce qu'ils sont. Toute autre question, sur le prix de l'échange et la valeur d'une "production" ne fait qu'alimenter un système qui ne sert que ceux qui le comprennent.

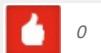
Le lien de Gérard Foucher (<http://www.creationmonetaire.info/2010/05/les-4-arguments-du-dividende-universel.html>) est très bien venu pour la poursuite de cette réflexion...

De mon côté, j'avais écrit cela <http://reflexionalternative.blogspot.com/2011/05/revenu-dexistence-amour-propre-et-amour.html>

Merci pour ton post :o),

Sébastien

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEFFRENAULT

le 9 novembre 2011 - 8:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@william > Bonne analyse, mais la conclusion semble un peu légère. Faire comme les moines, et espérer un jour peut-être pouvoir récolter les fruits de sa création, et en attendant vivre comme on peut ? De nombreux commentaires évoquent ainsi des activités autres que musicales qui n'ont pas le spectacle vivant comme activité complémentaire à la création. À cet égard, je crois que Gérard met à juste titre en avant le revenu de base (ou dividende universel) en tant que solution efficace à la difficile rémunération de la création : on a de quoi assurer ses besoins fondamentaux (se nourrir, se loger...) avec le revenu de base, et on peut s'adonner à la création.

@Goulven > Le diffuseur, incontournable il y a peu encore, qui n'avait sens que quand il y avait un support physique, tente de faire perdurer un modèle archaïque à travers des initiatives telles Hadopi, mais la réalité est qu'on peut aujourd'hui produire et diffuser directement sa création.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 9 novembre 2011 - 11:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





- l'estimation de toute chose est faite de tête approximativement, or pour les objets réels, ce qu'il est utile de savoir c'est d'une part le prix du réel (matériaux, outils amortis) et du travail humain, qui lui se compte en heure, auquel on affecte un coefficient de la valeur de ces heures. Ce sont là deux types d'argent, impossibles à comparer.

- le prix réel de l'article est de zéro, y compris pour la musique, l'ensemble des composants préexiste et n'est pas assujettie à l'existence de ces produits. Sa valeur humaine, elle, est tout simplement inestimable, qu'on ne peut estimer.

Dès lors, cette gratuité de fait soulève l'idée qu'aucun savoir, information, enseignement, ou objet culturel est d'office gratuit, c'est d'ailleurs de nier cette évidence qui rend malsain, inconfortable, injuste l'idée de vouloir mettre un prix sur ces choses.

Dès lors, en toute logique, ces producteurs doivent percevoir un revenu, qui doit être rangé dans la même famille que les biens publics, c'est à dire des choses qui appartiennent à tout le monde, comme l'eau, l'air...

Et il devrait en être de même, si on veut respecter les priorités, pour la nourriture, l'habitation, la santé et le transport.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

NLR

le 9 novembre 2011 - 11:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si j'avais pu payer la lecture de cet article d'une somme faible, par exemple 50ct d'euro, je l'aurais fait volontiers, et je pense que je n'aurais pas été le seul – l'article étant plutôt bon et clairement rédigé. Le problème c'est que c'est pour le moment techniquement impossible (à moins de passer par des abos Paypal, plateformes de micropayement rébarbatifs, où il faut laisser son mail, avoir un code, tout un tas de trucs qui nuisent à l'impulsion "participative", au petit geste spontané. Non : ce qu'il faudrait c'est un porte-monnaie électronique disponible sur le "bureau" de l'ordi, et d'où l'on puisse NATURELLEMENT (comme dans la real life) glisser une pièce de monnaie dans un "réceptacle" placé juste à la fin de l'article (ou de la production de l'auteur, quelle qu'elle soit). Une sorte de "like" en monnaie sonnante et trébuchante (ben oui ça aide aussi l'argent !). En tout cas aussi simple à mettre en oeuvre, à actionner. Il est à peu près certain qu'un jour ce véritable porte-monnaie numérique existera. Et là ça changera un peu la donne. (On peut en discuter hein, je suis partant pour bosser là-dessus :) ...)

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 9 novembre 2011 - 11:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@NLR pourquoi ne pas jeter un oeil sur OpenUDC ?
<http://www.creationmonetaire.info/2011/08/openudc-standard-monetaire-respectueux.html>*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

NLR

le 9 novembre 2011 - 12:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Galuel. Intéressant, merci. Mais pour ce qui nous occupe il s'agirait plus de créer un système informatique qui fluidifie et facilite énormément les échanges monétaires faibles (comme les rétributions au coup par coup, à hauteur maxi de 1 ou 2 €), sans pour autant devoir créer une nouvelle monnaie ou faire partie d'une sorte de club à "membres", ce genre.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 9 novembre 2011 - 12:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





@NLR tu veux parler de Flattr sans doute ? <http://blog.rom1v.com/2011/04/flattr-est-une-arnaque/>

En quoi cela change-t-il la pyramide de ponzi et l'origine de la création monétaire arbitraire ?

Penser un système libre au sein d'un système privé c'est comme développer un logiciel libre au sein de Windows, et ne pas penser qu'il faudrait plutôt en premier lieu penser à mettre au point GNU/Linux.

Voilà ce dont il s'agit.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

NLR



le 9 novembre 2011 - 12:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@galuel. Oui oui, c'est une forme d'arnaque en fait. Pour ça que c'est difficile à mettre en oeuvre de manière efficace pour qu'un minimum d'argent ne s'évapore on ne sait trop où (en général dans la poche du créateur du système). Faudrait, comme tu dis, "repenser" l'ensemble. Mais l'idée reste bonne, il faut trouver l'astuce (en tenant compte de la nature humaine, c'est un peu ça le problème)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FREDZ

le 9 novembre 2011 - 17:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je me rapproche assez de la conclusion. Il devient de plus en plus difficile de trouver des biais pour rétribuer (matériellement) la production immatérielle. Le livre papier était peut-être le dernier biais.

J'ai l'impression que plus on creuse, plus on en arrive à la conclusion qu'il faut complètement repenser la notion de travail. Avoir d'un côté une production matérielle contributive pour chacun, et du temps libre pour la production intellectuelle, artistique (je ne sais pas dans quelle case mettre l'éducation).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN

le 9 novembre 2011 - 18:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@William,

Dans l'"impossibilité de rémunérer les contributeurs", tu évoques l'"injustice fondamentale à vendre à son seul profit, quelque chose qui a en réalité été produite par des communautés entières...". Et puis plus rien! Pourquoi ne pas continuer ta réflexion dans cette direction. Pourquoi continuer un post dans la direction classique égocentrique et matérialiste de la valeur des choses et du travail, version capitaliste.

Je rejoins ici les partisans du revenu de base... : il n'est pas impossible de "rémunérer" les contributeurs de notre monde!! Le revenu de base inconditionnel va en fait plus loin puisqu'il ne rémunère pas mais investit plutôt dans chacun de nous pour notre contribution au développement de notre monde. Sans jugement de valeur.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TIMALO

le 9 novembre 2011 - 21:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Sebastien : je ne parle pas d'impôt pour "régler" la situation. Je dis que le principe de l'impôt en République est de permettre une contribution collective pour créer collectivement des biens.

L'éducation de chacun étant un bien collectif (on a besoin d'un minimum de connaissances commune pour vivre ensemble) il apparaît juste que ce soit payé pas la collectivité. Ce n'est donc pas injuste de ne pas payer directement la prof quand je vends un livre, a condition que la vente du livre finance (via l'impôt par exemple) l'éducation.

De meme, et pour les mêmes raisons, il serait injuste de faire croire que la production intellectuelle est la seule à avoir besoin du cours de la prof de CP.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 10 novembre 2011 - 0:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce qu'il faut c'est quelque chose dans ce genre :

<http://iiscn.wordpress.com/2011/05/15/concepts-economie-numerique-draft/>

Après citer Picasso, quoi de plus facile... Que Picasso ait réussi à réinventer ou retraduire Ingres, Poussin ou Velasquez certes, et alors ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JBAR

le 10 novembre 2011 - 14:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@NLR: à propos d'OpenUDC, on pourrait très bien adapter sa technologie pour manipuler des euros ou des dollars ...

Mais l'intérêt principale d'OpenUDC, bien avant le fait d'être une alternative moins coûteuse que Paypal ou Flattr, est le contrôle et la transparence de la création monétaire.

Et donc la possibilité de pouvoir mettre en place des monnaies à dividende universel (Crédit social) tel notamment que définit par la Théorie Relative de la Monnaie (aka. TRM).

Théorie qui complète, à mon avis, les réflexions et intuitions de pas mal de gens, tel M. Friedmann ou M. Allais.

Mettre en place un outil qui manipule des monnaies de singe dont la création est floue, opaque et au bon vouloir ou bénéfice de privilégiés... non merci !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NLR

le 10 novembre 2011 - 15:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@JBAR. "Mettre en place un outil qui manipule des monnaies de singe dont la création est floue, opaque et au bon vouloir ou bénéfice de privilégiés... non merci !"

On est bien d'accord. Il ne s'agit pas de changer de monnaie(s), mais d'améliorer les fluidités, l'ergonomie de ce qui existe déjà. J'entends bien que cette simplification ne doit pas être évidente à mettre en oeuvre, principalement pour des raisons de sécurité.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JBAR

le 10 novembre 2011 - 15:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@NLR: J'ai peur que tu n'aies pas compris à quel point tu es le dindon de la farce... (je parlais bien des euros).

http://www.creationmonetaire.info/2011_10_01_archive.html

Si tu n'as pas le temps de lire Maurice Allais, lis au moins la TRM (tu la trouveras via le lien précédent).

Ils ne vont pas abandonner leurs privilèges d'eux-même, laisse donc ces Ponzis s'étouffer avec leur monnaie ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JB

le 14 novembre 2011 - 10:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Intéressant article, malheureusement fondé sur les principes de départ totalement erronés juridiquement. Je me permets de l'affirmer, étant modestement assez spécialiste en PI pour l'exercer depuis 20 ans comme avocat.

Le raisonnement en devient par conséquent totalement faussé.

Je conteste par ailleurs ce principe de "copier n'est pas voler". Allez donc expliquer à un auteur qui a travaillé pendant des mois sur un ouvrage qu'on peut le reproduire (et potentiellement gagner de l'argent dessus) sans qu'il soit dépossédé... Idem pour le présent article par exemple... Idem encore pour quelqu'un qui a investi des milliers d'euros dans de la recherche et qui voit son brevet reproduit sans bourse délier...

Bref un raisonnement intéressant, mais un peu court.

JB

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

@SEBDSL

le 14 novembre 2011 - 10:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Intéressant article, malheureusement fondé sur les principes de départ totalement erronés juridiquement."

@JB: moi, je ne m'y connais pas juridiquement: peux-tu développer? Quels principes sont erronés?

Merci :o)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 14 novembre 2011 - 10:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@JB

Votre propre raisonnement est un peu court !

Si en effet X, Y et Z investissent du temps et de l'argent pour produire les valeurs immatérielles (voire matérielles) A, B et C, et se les échangent entre eux par copie on ne voit pas bien qui est lésé.

Votre raisonnement suppose que X ait travaillé et pas Y et Z. Or vous ne démontrez en rien que Y et Z n'auraient pas produit des valeurs de leur propre côté.

Or l'analyse démontre bien le contraire. Et que ce soit la mère, l'artiste libre, l'enseignant libre, l'aide libre à autrui, tous produisent des valeurs de même nature.

Et que donc l'échange libre des valeurs produites est bien au contraire la juste solution à l'échange sans entrave de la production de X, Y et Z, sans aucun besoin d'intermédiaire.

Evidemment en tant qu'Avocat ou Banquier ça n'arrange pas les affaires de ceux qui prétendent se placer comme intermédiaires nécessaires là où ils ne le sont pas.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JB

le 14 novembre 2011 - 14:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Evidemment en tant qu'Avocat ou Banquier ça n'arrange pas les affaires de ceux qui prétendent se placer comme intermédiaires nécessaires là où ils ne le sont pas".

Si le niveau de discussion tombe aussi vite aussi bas, je ne vois pas l'intérêt de continuer. C'est pitoyable.

Et puisque cette personne semble considérer que mes interventions ne sont pas nécessaires, c'est donc qu'elle sait déjà ce que je me proposais d'expliquer. Vous n'avez donc qu'à lui demander.

JB

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 14 novembre 2011 - 14:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





"Si le niveau de discussion tombe aussi vite aussi bas, je ne vois pas l'intérêt de continuer. C'est pitoyable.

Et puisque cette personne semble considérer que mes interventions ne sont pas nécessaires, c'est donc qu'elle sait déjà ce que je me proposais d'expliquer. Vous n'avez donc qu'à lui demander."

Si l'égo est aussi monstrueux qu'il se mette à bouder quand on le chatouille de la sorte, à quel genre d'interlocuteur nous adressons-nous donc ?

Ne pas blesser l'enfant gâté...

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN

le 14 novembre 2011 - 20:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





@JB et @Galuel

Peux-t-on approfondir la réflexion avec tous ceux qui se sentent appelés à formuler un nouvel argument ou un contre-argument ? Chacun balaie devant sa porte et observe à la fois son propre ego et son propre côté provocateur-râleur-"châtouilleur".

Apparemment, c'est votre tour aujourd'hui.

Ce que je vois, c'est que JB, tu sembles parler d'un copier=voler dans le contexte socio-juridique actuel, qui exige que chacun se débrouille tout seul pour gagner sa vie. Celui qui a une source de revenu voudra tirer un maximum de sa création pour ne pas avoir à trembler de lendemains difficiles. La loi est faite dans ce sens, et évidemment, si on veut aussi faire respecter cette loi, il faut des juristes. Galuel, je comprends de ta position, qu'en considérant que chacun est créateur, ce type de loi n'aurait pas de raison d'être puisque tout le monde échange avec tout le monde, profite donc du travail des autres, et donne de son travail pour les autres. Prendre et donner. Pour moi, c'est en tout cas une réalité, même si elle n'est pas (encore!) perçue et considérée par le système et il serait temps de donner aux "professions" non reconnues un minimum "culturel" pour vivre et jouer un rôle dans la société, les mères de famille avant tous.

JB? Veux-tu en dire plus sur ta position et m'approuver ou me contredire dans ma "spéculation" à ton propos?

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

JEFFRENAULT

le 15 novembre 2011 - 11:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@JB >



Le raisonnement de l'auteur n'est pas court. Il se place simplement d'un point de vue différent de celui que tu considères comme acquis et intangible.

Ton point de vue à toi est légaliste, et actuellement en effet la propriété est clairement privilégiée et préférée à l'accès, même si les pratiques évoluent. Or, l'usage faisant loi (n'est-ce pas) il faudra bien que la loi évolue elle-aussi.

Aujourd'hui, elle sert une catégorie de personnes qui n'ont pas intérêt à mettre la loi en conformité avec l'usage, mais au contraire à faire perdurer, voire aggraver, l'illégalité de la pratique.

Après, philosophiquement, on peut aussi se demander si une œuvre appartient à son créateur ou si elle n'a pas vocation dès sa création à lui échapper, et à se faire accaparer par le public. Aurait-elle une existence sans cette appropriation ? La transmission d'une œuvre intellectuelle n'est pas patrimoniale ; elle est globale.

Si tu te places dans le paradigme en vigueur, ta position s'explique donc. Mais William (l'auteur) tentait une approche non pas légaliste mais plus ouverte et plus novatrice.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

STYX_75

le 15 novembre 2011 - 23:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le jour où il y aura un dividende universel, je serai ravi que la culture soit libre et gratuite.

Pour ceux qui n'ont pas beaucoup de moyen, Internet et le téléchargement sont un super outil pour accéder à la culture. Il n'est pas condamnable de télécharger des films et de la musique quand on est fauché, il vaut mieux ça que de regarder TF1 et écouter Skyrock.

Mais si l'on veut une production culturelle et un journalisme de qualité, il ne faut pas perdre de vue que faire des films, du journalisme d'investigation, des albums de qualité, cela coûte de l'argent. Une parution trimestrielle de 20 pages peut être faite par des bénévoles, et c'est très bien, mais un quotidien indépendant ? Des bénévoles peuvent faire une websérie fauchée, mais une série comme The Wire ? Cela mobilise des

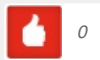
équipes à temps plein, qui doivent être rémunérées, et cela mobilise toutes sortes de frais (déplacement, matériel).

Dès lors, si l'on a les moyens d'aller au cinéma, d'acheter des livres, d'acheter la presse, d'acheter des disques, je pense qu'il faut le faire. En privilégiant les petits cinémas, les librairies de quartiers, les labels indépendants... Oui, les intermédiaires se taillent encore une trop grosse part sur les ventes. Oui, les sites de téléchargement légal ont deux saisons de retard sur nos séries préférées. Mais en l'absence de dividende universel, refuser de payer pour de la culture et du journalisme de qualité, c'est condamner beaucoup de créateurs, qui ne peuvent pas être bénévoles, à laisser tomber leur activité. Un magazine comme XXI ne pourra pas financer d'aussi bons reportages, sans publicité, si les gens arrêtent de l'acheter.

Ca ne veut pas dire que l'on doit rester figé dans les anciennes formes (le disque, le DVD, déjà presque obsolètes). Mais en l'absence de dividende universel, il faut trouver un moyen de financer la création de contenus, dès lors qu'elle mobilise des gens qui doivent travailler à temps plein et engager des frais. Que ce soit du crowdfunding à la Kickstarter, ou un "Megaupload alternatif" où l'abonnement premium rémunérerait les créateurs (ma lubie personnelle), tout est bon à prendre.

Mais on ne peut pas demander à tous les créateurs de devenir bénévoles, ce n'est tout simplement pas possible. Même avec un revenu universel, un reportage à l'étranger sera difficile à réaliser si le journaliste doit payer lui-même ses billets d'avion, par exemple.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 15 novembre 2011 - 23:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Même avec un revenu universel, un reportage à l'étranger sera difficile à réaliser si le journaliste doit payer lui-même ses billets d'avion, par exemple."

Et alors ?

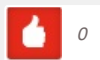
Chaque citoyen peut faire cette remarque concernant ses propres activités.

On ne voit pas en quoi cela légitimerait de privilégier arbitrairement l'un ou l'autre sur une base péremptoire ainsi déclamée.

Que les épargnants décident ou pas d'investir leur épargne dans telle ou telle activité ou production ne préjuge en rien des possibilités que ces choix permettent.

Les légitimations péremptoires concernant le privilège qu'aurait telle ou telle activité pour bénéficier d'un avantage arbitraire sur ces semblables sont autant d'arguments sans aucun fondement légitime.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STYX_75

le 16 novembre 2011 - 13:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Les légitimations péremptoires concernant le privilège qu'aurait telle ou telle activité pour bénéficier d'un avantage arbitraire sur ces semblables sont autant d'arguments sans aucun fondement légitime."

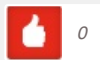
Il ne s'agit pas de légitimation péremptoire. Je dis que si nous sommes 100 000 à vouloir voir le prochain film de David Lynch mais qu'aucun d'entre nous n'est prêt à payer pour cela, il ne se fera pas, puisqu'il ne peut être fait "bénévolement" (il mobilise des équipes à temps plein et des frais importants).

Dans ce cas-là, plusieurs possibilités, qui peuvent se combiner.

- 1) On accepte de payer pour voir le film (cinéma, DVD)
- 2) On recourt au crowdfunding et on fait circuler le film librement et gratuitement (il peut sortir au cinéma en parallèle). Mais la note risque d'être salée, puisque qu'il faut payer tous les salaires des gens mobilisés à temps plein, et notamment le réalisateur et le scénariste qui n'auront pas de droits d'auteur.
- 3) On passe par une plate-forme "illimitée" mais dont l'abonnement est payant.

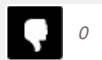
Comme vous voyez, il y a des possibilités. Ce que je dis, c'est que la culture et la presse ne peuvent pas fonctionner sur un mode exclusivement bénévole.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 16 novembre 2011 - 14:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



styx_75 : "la culture et la presse ne peuvent pas fonctionner sur un mode exclusivement bénévole"

il semble inadéquat voire même carrément impoli (lol) de contrecarrer des désirs de changements par la lourdeur immorale d'une réalité qu'on veut justement changer ;

il faut sortir des schémas étroits du commerce, créer, innover, inventer des solutions, au lieu d'accabler le rat dans sa cage en lui expliquant encore une fois quelles sont ses limites, comme si c'était un imbécile !

Styx : "Le jour où il y aura un dividende universel, je serai ravi que la culture soit libre et gratuite."

j'ai pensé ça aussi, avant de m'apercevoir 0,0028 secondes plus tard que rien ne changera jamais, et que donc il faut d'abord créer ces services gratuits, et ensuite poser la question de leur valeur. La culture, mais aussi les logiciels, et du coup forcément les biens et services de première nécessité doivent être "gratuits" (du point de vue commercial) mais en fait ils sont le fruit que la civilisation humaine a parfaitement le droit de récolter.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 17 novembre 2011 - 14:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Qu'est que l'art ? Prostitution" Ecrivait Baudelaire

Donc il faut bien que ça rapporte aussi, un peu ...

D'autre part c'est gratuit l'énergie ?

Un datacenter grand comme 11 terrains de foot et consommant l'équivalent d'une ville de 50000 habitant, comme celui que construit facebook en Suède, c'est gratuit aussi ?

A l'heure actuelle on a aussi besoin d'information de qualité, même une mise en forme c'est du travail, et ne pas oublier que le grand tournant de notre époque, plu que twitter et facebook, c'est plutôt ça :

<http://petrole.blog.lemonde.fr/2011/11/09/michel-rocard-nous-sommes-en-train-de-passer-le-pic-petrolier/#xtor=RSS-32280322>

C'est à dire que nous sommes actuellement, maintenant, au pic (maximum) de production de pétrole mondial.

Pour rappel :

pic US : 1970

pic mer du Nord : 2000

pic Mexique : 2005

etc

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN

le 17 novembre 2011 - 21:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@an391, tu dis

"c'est gratuit l'énergie ?

Un datacenter grand comme 11 terrains de foot et consommant l'équivalent d'une ville de 50000 habitant, comme celui que construit facebook en Suède, c'est gratuit aussi ?"

Je te retourne la question: que signifie payant???

Qu'est ce qui empêche les producteurs d'énergie de travailler "gratuitement", j'utilise ce mot ici pour dire "sans contrepartie pécunière", si elles peuvent se servir tout naturellement du fruit du travail de ceux qui consomment cette énergie (etc., etc.)?

L'argent a pour but de faciliter les échanges entre les personnes: on ne sacrifie pas des billets de banque pour avoir le droit de créer de l'énergie! L'énergie est évidemment "gratuite" pour une communauté capable de produire les éléments nécessaires à sa génération avec les ressources situées dans leurs sols. Et le datacenter de facebook autant que le film de David Lynch peuvent être également "gratuits".

L'argent détermine uniquement la PRIORITÉ de tel ou tel projet... un pouvoir de décision unilatéral pour son possesseur, indépendamment de toute logique et de toute morale.

Créer du gratuit comme le dit Galuel, c'est prendre le pouvoir de décider soi-même du projet que l'on veut soutenir, indépendamment des "décideurs" historiques. Il ne s'agit alors plus de travailler pour vivre comme nos écoles nous l'inculquent si efficacement, mais bien de vivre pour travailler, créer, donner.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STYX_75

le 17 novembre 2011 - 23:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le coeur de l'idée de "culture libre" (comme pour le logiciel libre) c'est qu'une oeuvre puisse être librement copiée, utilisée, diffusée, modifiée, afin qu'un maximum d'utilisateurs y aient accès, que les utilisateurs soient libres de leur usage, et que l'oeuvre puisse permettre plus de production culturelle par la réutilisation. C'est une philosophie que je trouve excellente.

Mais cette philosophie n'implique pas forcément une gratuité totale. je veux rappeler que Richard Stallman a dit lui-même à propos du concept de logiciel libre "To understand the concept, you should think of 'free' as in 'free speech', not as in 'free beer'" (il faut comprendre free comme le "libre" de "libre expression", pas comme le "gratuit" de "bière gratuite").

Un chanteur peut autoriser les gens à copier, diffuser, transformer sa musique gratuitement, cela n'est pas incompatible avec le fait de vendre ses disques et de faire payer ses concerts. Cela peut même créer plus de "libre" en lui permettant de financer l'enregistrement de nouvelles chansons qui seront librement diffusées au plus grand nombre qui pourra les copier et les modifier librement. De même, faire des dons à la Fondation Mozilla permet de développer de nouveaux logiciels libres (si plus de gens le faisaient, cela permettrait aussi de la sortir de sa dépendance financière vis-à-vis de Google).

En gros, payer peut permettre de soutenir des démarches "libres" que ce soit dans la culture ou dans la presse, qui seront ensuite diffusées "librement" au plus grand nombre.

Comprenez-moi bien .Je soutiens toutes les initiatives "libres" complètement gratuites. Les journalistes bénévoles, les programmeurs bénévoles, je les trouve formidables. Mais si l'on veut, dès maintenant, développer des alternatives "libres", accepter de les soutenir financièrement (que ce soit en amont ou en aval, en faisant des dons à la Fondation Mozilla ou en payant un journal alternatif) peut permettre de créer plus de culture libre, de logiciels libres, d'information libre. Certaines de ces initiatives peuvent être gratuites dès le départ, d'autres seront amenées à le devenir mais doivent être soutenues dans un premier temps. Et il sera dommage d'en tuer beaucoup dans l'oeuf en posant la gratuité totale comme point non négociable.

Pour résumer : "libre" n'implique pas forcément la gratuité ; on peut faire du "libre" gratuit, mais accepter de payer peut permettre de créer plus d'initiatives "libres" et de les renforcer. A mon avis, l'état d'esprit ne doit pas être "je refuse de payer pour de la culture qui devrait être gratuite" mais plutôt "la culture libre (au sens large) sera-t-elle renforcée si je contribue financièrement à ce projet ?". La réponse ne sera pas toujours l'affirmative, bien entendu.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 17 novembre 2011 - 23:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@sebastien

On ne fabrique pas de l'énergie, on l'extrait ou on la capte, et l'extraire devient de plus en plus difficile, ce qui se passe en ce moment n'est pas une plaisanterie.

Quand à l'idée de la "culture libre" c'est surtout un jeu de mot sur l'homonymie de free en anglais, il vaut mieux relire la saison de Rimbaud, tout le parcours aller retour et plusieurs fois.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT DE MUTUZZ

le 23 novembre 2011 - 10:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour, discussion passionnante ici à partir d'un article non moins intéressant. Tout le monde s'accorde à dire, avec raison, que la révolution numérique, qui autorise la duplication sans coûts et le partage, va rendre la diffusion marchande des oeuvres de l'esprit, quasi impossible.

D'où deux angoisses :

- 1- Comment vont survivre les acteurs actuels de la diffusion (i.e les intermédiaires traditionnels qui essayent désespérément de s'accrocher à leur rente, liée au support matériel vendu) ?
- 2- Comment rémunérer les créateurs actuels et futurs, sachant que la fixation des prix et le revenu viennent de l'aval à l'amont, via le système de diffusion ?

Il me semble que le crowdfunding, financement ex ante par la foule d'internautes, EST la solution.

1- Dans un tel système, les créateurs connus et inconnus, se confrontent directement au public, et obtiennent AVANT la création, des promesses de revenus.

Double impact :

- D'une part, une étude de faisabilité : la création est elle pertinente ? Peut on éviter un gaspillage de ressource et d'énergie en ne réalisant pas finalement ?

- D'autre part, un financement direct

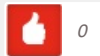
Par ailleurs, dans ce système, le créateur pourrait ne plus rester le détenteur d'une rente à vie sur sa production intellectuelle (reversée par les diffuseurs matériels). C'est très bien ainsi dans la perspective d'une diffusion du savoir et du partage. On peut imaginer que le créateur est ainsi récompensé pour son travail ponctuel, mais doit continuer à créer pour vivre (ce que font tous les actifs). Plus encore, il n'y alors plus de contradiction entre payant et culture libre : les contributeurs en amont, permettent à la création d'être diffusée librement par la suite.

2- Les intermédiaires et diffuseurs ne sont pas menacés. Ce qui est menacé c'est leur pouvoir de marché qui leur permettait de capter la rente du client captif du support matériel, au détriment du créateur. Dans un système de financement ex-ante, le créateur soutenu par le public est en position de force pour utiliser les services des intermédiaires qui restent nécessaires (accompagnement technique, services de diffusion, etc).

Y a t'il quelque chose d'illogique dans ce qui vient d'être dit ? N'hésitez pas à réagir pour continuer la discussion.

Bien cordialement,
Laurent

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEFFRENAULT

le 23 novembre 2011 - 11:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Laurent >

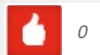
Je trouve la démonstration convaincante. Elle me semble répondre idéalement à la problématique.

Elle peut en revanche ne pas satisfaire les "intermédiaires" car ils perdraient leur actuelle position hégémonique. En même temps, s'ils s'obstinent dans leur modèle archaïque, ils risquent de tout perdre.

Ceux qui sont attachés à la logique de la propriété intellectuelle et qui en tirent profit (je crée une fois, je me rémunère à vie) pourraient également être revêche à cette position.

Au-delà de ces deux obstacles, le crowdfunding semble une voie très prometteuse.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 23 novembre 2011 - 12:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@crowdfunding à propos du crowdfunding

en fait il faut aller plus loin et établir de façons diverses (conventionnelles, soumises à probation, ou exceptionnelles de l'avis de spécialistes) l'ensemble des actes et oeuvres. Il s'agit de remplacer le capitalisme (approbation par des investisseurs) par un système qui permette, simultanément, d'autoriser et donner les moyens aux oeuvres et activités souhaitées, et également d'en interdire d'autres, comme celles par exemple qui consiste à faire d'une forêt tropicale un terrain de golf (car ceci est autorisé si on en a les moyens). C'est tout l'enjeu des monnaies non liquides (qui justifient les transactions indépendamment des moyens trouvés, volés ou arrachés à d'autres)

<http://philum.info/60221> (ce texte est un essai un peu brouillon mais c'est l'idée)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT DE MUTUZZ

le 23 novembre 2011 - 14:16 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*@jeffrenault*

La filière culturelle est en pleine mutation. Il y a donc forcément des perdants et des résistances. Il faut arriver à faire comprendre que nous venons en réalité d'une situation anormale en matière de droit d'auteur (les monopoles institués par les moines copistes, qui utilisent le prétexte de la protection de l'auteur) pour aller vers une situation normale :

- d'une part, une production intellectuelle ne peut créer une valeur économique qu'à la condition que le public (et le public éclairé des mécènes) lui en accorde.*
- d'autre part, la rente (si confortable pour les auteurs installés) est l'obstacle absolu. Cette rente se paye collectivement d'une raréfaction volontaire de l'offre et de la diversité culturelle, et met des barrières insurmontables à l'entrée de nouveaux acteurs (le jeune artiste débutant.*

Un écueil dans ce basculement des modes financement ex-post vers les modes ex-ante, reste cependant le risque de dérive démagogique des créateurs culturels. Cependant ce risque reste réduit car la réduction des coûts d'intermédiation, rend réalisable les petits projets (plus besoin de vendre 100000 exemplaires pour espérer vivre correctement de sa plume !).

@8119 philum

C'est bien là tout l'enjeu : la maîtrise actuelle du pouvoir financier par quelques uns, leur donne le pouvoir souverain et opaque, de décider de la vie ou de la mort des créateurs et des projets (en leur accordant une avance, ou un crédit, ou un contrat d'édition). Le crowdfunding est une forme de réappropriation collective de ce pouvoir monétaire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 23 novembre 2011 - 15:12 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*@Laurent de Mutuzz*

"basculement des modes financement ex-post vers les modes ex-ante"

Oui !

"C'est bien là tout l'enjeu : la maîtrise actuelle du pouvoir financier par quelques uns, leur donne le pouvoir souverain et opaque, de décider de la vie ou de la mort des créateurs et des projets (en leur accordant une avance, ou un crédit, ou un contrat d'édition). Le crowdfunding est une forme de réappropriation collective de ce pouvoir monétaire."

Oui !

Mais cette "réappropriation" ne peut pas se faire au sein d'un modèle monétaire qui LUI MEME dans son fondement, constitue un pouvoir souverain et opaque.

Seul un système monétaire à Dividende Universel est compatible avec cette réappropriation.

Réfléchir au pourquoi d'une telle double assertion est la clé de la compréhension.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 23 novembre 2011 - 17:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*@ Galuel*

si en effet la voie prise procure beaucoup d'espoir, ils risquent d'entrer en conflit avec d'autres intérêts, qui ne vont pas manquer de faire échouer cette initiative.

Le principe d'argent liquide, ça se passe sur la base des prix coûtants (personne ne tire de bénéfice), et ça accorde des droits (en fait des moyens) en créant l'argent ex-nihilo, comme la monnaie actuelle, mais contrairement à elle, en fondant cette création sur des raisons réelles.

il faut penser en terme d'injustice, si c'est injuste de ne pas permettre la création, si c'est injuste de la réserver à ceux qui peuvent payer, et résoudre ces contradictions.

en fait, pour être simple, on ne pose pas une pièce neuve au sein d'une mécanique toute branlante, sans s'attendre à encore plus de dysfonctionnements

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 23 novembre 2011 - 18:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

@Laurent de Mutuzz

Ce problème n'est pas du tout aussi récent que l'on veut bien le croire, au XVII XVIII il n'y avait pas d'éditeur au sens actuel, mais plus des "libraires imprimeurs", et à peu près n'importe qui s'octroyait le droit de faire des copies d'oeuvres (en particulier de Hollande, Belgique, Suisse), voir par exemple :

<http://iiscn.wordpress.com/2011/06/07/diderot-lettre-sur-le-commerce-des-livres/>

Et c'est la révolution française qui a institué les droits d'auteurs pour les livres et lois qui vont avec.

Personnellement je ne crois pas du tout au "crowdfunding" ou paiement "ex ante" (peut-être crowdfunding pour quelques contenu majeurs en particulier les "crowd écrit" typiquement wikipedia).

Par contre si il y avait d'une part une vraie plus value à acheter (dans le fait de n'avoir à s'occuper en aucune manière de copies backup transfert synchro etc) pour accéder aux œuvres achetées, et cela dans un environnement non monopolistique, et d'autre part si les "centres de piratages" (il y a toujours des centres dans le piratage, du fait du besoin de catalogue, "peer to peer" aussi vaste hypocrisie dans les termes, et tout le monde le sait), n'avait pas une paix royale (sans avoir à superviser en aucune manière les flux utilisateurs) à mon avis cela pourrait fonctionner, surtout à une époque où l'information de qualité va devenir essentielle.

Résumé environnement de publication (nécessitant un nouveau rôle de "tenanciers de bibliothèques personnelles, que des références, aucune copie dans ces "bibliothèque" plutôt équivalent à liste de favoris ou login/passwd par exemple) :

<http://iiscn.wordpress.com/2011/05/15/concepts-economie-numerique-draft/>

Et par rapport au piratage :

<http://iiscn.wordpress.com/2011/05/15/piratage-hadopi-etc/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GALUEL

le 23 novembre 2011 - 18:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

@8119

"on ne pose pas une pièce neuve au sein d'une mécanique toute branlante, sans s'attendre à encore plus de dysfonctionnements"

Oui c'est un très bon argument !

Mais je peux toutefois répondre par :

"So it's much better to have high unemployment, low employment, low real output, and errrr, low real income, than to risk having low real income"

Inflation Fallacy http://worthwhile.typepad.com/worthwhile_canadian_initi/2011/11/the-inflation-fallacy.html

Autrement dit prétendre qu'il faut assumer un désastre certain parce que tenter quelque chose risquerait d'amener un désastre est un faux argument.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 23 novembre 2011 - 19:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Le désastre en cours n'a pas grand chose à voir avec les histoires de monnaies et théories économiques (n'oubliez pas que l'économie n'a rien d'une science) 1 litre d'essence cramé dans un moteur fourni de l'énergie et émet vapeur d'eau et CO2, qu'il ait été acheté en dollars euros, concept virtualo symbolique new age techy n'a guère d'importance.

Les états unis ont passé leur pic de production en 1970 (10 millions à l'époque, 5 millions aujourd'hui)

La mer du Nord en 2000

Le mexique en 2005

etc

en 1971 Bretton woods (étalon or) complètement abandonné, démarrage bulle du crédit
La principale niaiserie économique (commune à Friedman et marx d'ailleurs) et de considérer les ressources comme infinie et d'y associer une valeur nulle dans la théorie (juste compte le cout d'extraction en travail et capital en gros), car c'est sur vouloir chiffré le capital d'un barril de pétrole de manière intemporelle on sait pas faire.
Mais aujourd'hui c'est cela qui nous retombe dessus, rien d'autre, le pic mondial c'est maintenant, et aussi bien évidemment la raison principale de la crise.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 23 novembre 2011 - 21:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Galuel

cette analogie mécanique faisait référence à des faits biens réels, cela dit, ça ne doit aucunement masquer ma joie de voir apparaître des débuts de solutions, des actions dirigées vers l'amélioration, qui conduiront ensuite à rendre possibles les développements dont je parlais.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 23 novembre 2011 - 22:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@8891

Et c'est quoi les améliorations dont tu parles ? explique toi clairement

"La croyance au progrès est une doctrine de paresseux, une doctrine de Belges.

C'est l'individu qui compte sur ses voisins pour faire sa besogne.

Il ne peut y avoir de progrès (vrai, c'est-à-dire moral) que dans l'individu et par l'individu lui-même.

Mais le monde est fait de gens qui ne peuvent penser qu'en commun, en bandes. Ainsi les Sociétés belges.

Il y a aussi des gens qui ne peuvent s'amuser qu'en troupe. Le vrai héros s'amuse tout seul.

"

Baudelaire

Il faut croire que tous les geeks sont Belges ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN

le 23 novembre 2011 - 23:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

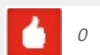


@Laurent

Je reviens sur ton entrée en jeu:

Tu dis que les créateurs se confrontent directement devant le public et obtiennent des promesses de revenus, mais je ne vois pas la différence avec le système actuel? Les "investisseurs" (riches!) offrent toujours les meilleurs propositions financières, avec contrat et tout ce qui va avec, lobbying pour une réglementation sur la propriété intellectuelle comprise. Le crowdsourcing ne peut être qu'un "potentiel" qu'à partir du moment où les créateurs tenteront l'aventure, et ne sera une solution qu'à partir du moment où le public investira en ces créateurs SANS ATTENTES de résultats (s'il attend quoique ce soit, il arrêtera à la première désillusion), ce qui constituerait un changement de conscience radical dans nos sociétés consommatrices (ce que je supporte activement :)). Dans ce contexte, quel créateur prendra le risque de s'affranchir des intermédiaires s'il compte sur ses créations pour vivre (angoisse no.2)? Pour ceux qui prendront cette décision courageuse, je pense que cela va marcher au début, mais n'y a-t-il pas un risque que la "mode" s'estompe au fur et à mesure que le nombre de créateurs sur ce nouveau marché grandit?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT DE MUTUZZ

le 23 novembre 2011 - 23:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@sébastien

Il y a une clarification du rapport avec le public avec le crowdfunding.

Le véritable actif d'un créateur n'est pas son oeuvre, mais lui même. Sa véritable richesse c'est sa compétence, son adéquation aux attentes, sa fiabilité, son talent, etc. qu'il doit renouveler à chaque création pour satisfaire le public.

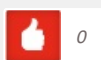
Un créateur débutant peut convaincre en offrant des échantillons de son savoir faire au public, pour l'encourager au soutien.

Ensuite, s'il a su obtenir la confiance d'un public, il peut alors, la fois suivante demander un peu plus, devenir un créateur reconnu, et ainsi de suite, demander un peu plus à chaque création.

C'est un peu pareil dans le système actuel (même si c'est pollué par des logiques de marketing). Quand j'achète les yeux fermés le dernier album de mon idole, que je n'ai pas encore écouté, on est bien dans une relation de confiance. Si je suis déçu, la fois suivante, je n'achète pas les yeux fermés.

Dans le crowdfunding : je fais confiance une fois ex ante, mais si le créateur se moque du monde, et par la suite essaie de tirer sur la corde...et bien elle se casse ! Normal.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 23 novembre 2011 - 23:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@an391

qui demande :

Et c'est quoi les améliorations dont tu parles ? explique toi clairement

c'est difficile d'aller au fond des choses en peu de lignes, j'y consacre toutes mes jeunes années, mais en gros la musique et la production intellectuelle, logiciel, culture, information, sont un défi pour le capitalisme car c'est comme les routes, personne ne veut investir en particulier, mais tout le monde en a besoin. Et là on constate que tout vouloir rendre commercialisable fait perdre énormément d'énergie. L'amélioration va consister à économiser de l'énergie, et à rendre celle déployée plus efficace. (en gros hein)

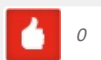
j'avais fait un article qui s'appelait presque comme ici : "le prix de l'arbre" : tout le problème de la monnaie linéaire liquide c'est qu'elle met sur une même échelle de mesure, aussi bien le temps de travail que l'objet produit par ce temps de travail, et ignore les considérations annexes pourtant de grande valeur, telles les centaines d'espèces décimées pour fabriquer du papier journal (rempli de mensonges en plus).

Dès lors toutes les initiatives pour s'extirper d'un système aberrant qui va rendre gratuits des films mais pas résoudre la famine des 1/5ième de la population, constituent malgré tout une amélioration, graduelle, pas à pas, en direction d'une réappropriation de la création monétaire (dites plutôt numpad du clavier + Enter) de façon à rendre possibles des activités désirées ou nécessaires, indépendamment de l'avis des comptables (qui serviront plus à rien), en accordant des Droits, que les citoyens (cmmerçants) acceptent de soutenir, en fournissant les moyens demandés (équivalent de la vente), ce qui valorise à leur tour leur activité professionnelle.

Toute la mécanique de cela reste à imaginer – ne critiquez pas ! – ça aussi c'est un job pour des gens connectés et qui orientent leur énergie vers plus de justice. Il faut bien commencer quelque part.

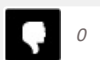
Ce capitalisme, basé sur des équivalences d'estimations de valeurs non comparables entre elles, est délirant, et les initiatives pour s'en défaire sont légitimes, salutaires et pleines de promesses.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SÉBASTIEN

le 24 novembre 2011 - 0:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Laurent

Je suis d'accord avec cette idée de tremplin qui contourne habilement la censure des médias et on a tous besoin de s'ouvrir l'esprit avec des créations non conformes.

Mais à te suivre et tu ne sembles pas le nier, le créateur est complètement dépendant du public. Si sa création, même si elle vient sincèrement du plus profond de son être,

n'est pas "reconnu", "compris", il (re)tombe directement dans la précarité: plus de ressources pour créer à nouveau d'autant plus problématique s'il a eu des petits succès et investit beaucoup de temps dans son art. Tu dis toi-même "si le créateur se moque du monde"...: mais comment peux-tu évaluer qu'un créateur se moque du monde? Comment peux-tu distinguer quelqu'un qui "abuse" de la situation de quelqu'un qui s'exprime honnêtement? Quelle est ta réaction si le créateur tombe malade et ne crée pas ce qu'il a promis? Du moment où les revenus (ex-ante ou ex-post) sont couplés à la "réussite", il s'ensuit soit un risque de perte des revenus par excès d'authenticité, soit une perversion de la création qui est alors destinée à être vendue, plutôt qu'à être exprimée (avec la pollution marketing en sus) et dans tous les cas, une situation angoissante, stressante pour le créateur.

Ce que je vois, c'est qu'on ne sort pas de la politique classique de la carotte et du bâton: l'homme est dénaturé par le système.

Je ne vois pas l'avantage d'un nouveau rapport entre le public et le créateur. Il me manque des indices pour comprendre ce qui changerait et ce qui irait dans le bon sens. Vois-tu une autre situation financière et psychique pour le créateur que celles que je décris?

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

AN391

le 24 novembre 2011 - 6:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Le véritable actif d'un créateur n'est pas son oeuvre, mais lui même."
Idiotie typique d'illettré s'il en est une*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

AN391

le 24 novembre 2011 - 6:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@8991

"Et là on constate que tout vouloir rendre commercialisable fait perdre énormément d'énergie."

Entièrement faux, au contraire, alors qu'aujourd'hui les disques de 2T se vendent comme des petits pains (enfin peut-être un peu moins depuis les inondations en Thaïlande), un environnement basé sur : "j'ai acheté ça, si oui je peux y accéder depuis n'importe laquelle de mes machines actuelles ou futures sans m'occuper de fichiers en aucune manière", permettrait d'avoir tout au plus un cache sur chaque machine (et points verts et rouges dans le finder montrant toujours la même bibliothèque (disco, video, sito thèque), suivant que l'oeuvre/publication est en cache ou pas). Les aspects protocoles de diffusion et environnement commercial ou pas sont de fait indépendants.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 24 novembre 2011 - 9:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@an391. Difficile de vous suivre, vous devriez faire des phrases plus courtes, et construites. On sent que ce que vous dites est intéressant, c'est dommage.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

AN391

le 29 novembre 2011 - 18:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Michel

Il faut dire que mes messages passent 1 fois sur 3 ici donc ça n'aide pas, mais sinon points principaux rassemblés sur mon blog, à lire à partir page à propos si intéressé

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

MONARTISTE

le 14 décembre 2011 - 15:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

L'article met bien en perspective ce que nous vivons...une vraie mutation...Le basculement qu'a provoqué le numérique met en péril l'industrie culturelle et les médias, mais aucunement la création elle-même. Comme le dit Alex de la Iglesia, la crise signifie changement et le changement amène l'action. C'est à nous créatif et journaliste de s'adapter. A l'ère d'internet, selon moi cela va être de plus en plus à chacun de trouver sa propre manière de travailler, son propre modèle économique. Je discutais avec un journaliste pigiste il y a peu avant lorsqu'il souhaitait réaliser un reportage, il frappait aux portes des rédactions, il savait plus ou moins à qui il devait s'adresser pour réussir à monter son reportage, aujourd'hui cela a complètement changé, mais cela ne l'empêche pas de travailler, il travaille sur plusieurs types de support, plusieurs types de commanditaires ou de clients....Je pense que l'on tend vers une nouvelle définition proche du journaliste entrepreneur...il devrait savoir ce qu'il veut faire, mais aussi réfléchir comment le diffuser, à qui et qui cela pourrait intéresser...Sa seule préoccupation ne sera plus uniquement de plaire au rédacteur en chef...C'est pareil dans le cinéma indé, aujourd'hui un réalisateur a une multitude de possibilités beaucoup plus qu'avant...Mais faut-il qu'il sache choisir, il n'y a plus un seul guichet, et plus uniquement un seul moyen pour réaliser son rêve, trouver un producteur enthousiaste...c'est à lui aujourd'hui selon son projet de savoir s'il va être une production classique (producteurs, aides, subvention) ou une production réellement indépendante s'appuyant sur internet et en adoptant une vision globale (Crowdfunding + CC), plus périlleuse, mais aussi sans doute beaucoup plus enthousiasmante...

Si vous souhaitez en savoir plus RDV sur mon blog, où se trouve la vidéo d'Alex de la Iglesia et notamment le manifeste de Free Culture Fim, qui est la traduction d'un texte du producteur Ted Hope, qui est vraiment à découvrir et à lire

Je suis à votre disposition pour en discuter

Nicolas

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

6 pings

Par quoi remplacer le principe du commerce | CentPapiers le 10 novembre 2011 - 6:02

[...] article fondamental est paru sur le site Owni : Le prix de la production intellectuelle (source) [...]

Le prix de la production intellectuelle – OWNI | Navicorp le 12 novembre 2011 - 13:31

[...] TiMalo le 8 novembre 2011 – 4:04 Signaler un abus – Permalink [...]

Le prix de la production intellectuelle | aehsc1flaubert le 13 novembre 2011 - 22:05

[...] comment trouver d'autres modèles pour les secteurs de la production intellectuelle ? C'est ici Share this:TwitterFacebook"Aimer" ceci : "J'aime" Soyez le premier à aimer [...]

La loi HADOPI doit être supprimée « Gauche Numérique le 3 mars 2012 - 17:25

[...] est alors un moyen pour l'auteur d'obtenir de la reconnaissance pour la qualité de son travail, en conformité avec la vision française du droit d'auteur centré sur la personnalité de [...]

La loi HADOPI ne doit pas être repensée, elle doit être abrogée « Gauche Numérique le 3 mars 2012 - 17:30

[...] est alors un moyen pour l'auteur d'obtenir de la reconnaissance pour la qualité de son travail, en conformité avec la vision française du droit d'auteur centré sur la personnalité de [...]

Le prix de la production intellectuelle – OWNI | Navicorp le 23 mars 2012 - 1:46

[...] Le prix de la production intellectuelle – OWNI Freeculture Le prix de la production intellectuelle [...]